

Oral d'anglais D3 2017

Rapport du jury

Cette année les candidats ont dans l'ensemble bien respecté le format de l'épreuve quant à la prise de parole en continu. Pour mémoire, l'épreuve se déroule selon les modalités suivantes : 30 minutes de préparation à partir d'un document audio authentique de 4 minutes environ, assortie d'une prise de parole en continu de 10 à 15 minutes, comportant un compte-rendu du document et un commentaire, suivie d'un entretien d'une dizaine de minutes. Le niveau d'anglais était globalement satisfaisant, oscillant pour la majorité entre B2 et C1 sur le CECRL.

Compréhension du document audio

Les candidats ont été interrogés sur des supports issus de *NPR*, *The Economist Asks*, *The Guardian*, *BBC radio 4*, *The Financial Times*. Les sujets traités étaient très divers, couvrant des domaines d'intérêts très différents dans le monde anglophone actuel (à titre d'exemple: Shakespeare et Trump, Tony Blair et le Brexit, Universal Basic Income, The Stolen Generation, Neurolink, etc). La compréhension des documents proposés était dans l'ensemble convenable malgré quelques erreurs d'identification des locuteurs et/ou lors de la reformulation de certains chiffres. En conséquence, la précision des données lors du compte rendu ainsi qu'une analyse fine des relations entre les interlocuteurs ont permis de valoriser la prestation de certains candidats.

Introduction

Les candidats ont pour la plupart introduit leur sujet de manière recevable, en cherchant à contextualiser puis problématiser le reportage de manière concise. Certains ont néanmoins passé trop de temps à amener le sujet, parfois de manière peu pertinente. Une introduction de plus de 4 minutes lors d'une prise de parole en continu de 15 minutes a été considérée comme excessivement longue.

Compte rendu

Même si les enregistrements ont été bien compris et la plupart du temps restitués de manière satisfaisante du point de vue du sens, peu de candidats sont parvenus à véritablement structurer leur synthèse, se livrant à une restitution linéaire et ayant recours à la paraphrase.

Le compte rendu doit être synthétique. Passer 14 minutes à rendre compte d'un enregistrement qui dure environ 4 minutes semble tout à fait aberrant. Un certain équilibre temporel entre le compte rendu et le commentaire est à respecter.

Commentaire

Le commentaire doit être fait dans un deuxième temps, à la suite du compte rendu. Ce point méthodologique, ayant déjà été abordé dans le rapport de jury 2016, fut cette année lourdement sanctionné.

L'équilibre entre chacune des différentes parties de la prise de parole en continu n'a pas toujours été maintenu. Il va de soi que le commentaire doit être au moins aussi long que le compte rendu, aussi, les candidats ayant consacré 12 minutes de leur temps de parole au couple «introduction / compte rendu» ont été pénalisés.

Si de nombreux commentaires étaient recevables, certains candidats ont été tentés de faire du placage de cours. Le commentaire doit impérativement être pertinent par rapport au document donné. Ainsi, il n'était pas à propos d'évoquer Marine Le Pen et Nigel Farage pour traiter d'un sujet sur Trump et l'éco-tourisme. Les candidats ayant le mieux réussi sont parvenus à mobiliser leurs connaissances du monde (anglo-saxon) et les utiliser à bon escient lors du commentaire.

Transition

La transition joue le rôle de pivot entre le compte rendu et le commentaire. À ce titre, elle est essentielle et doit être perceptible. Là encore, le placage de cours, les expressions toutes faites, apprises par coeur, sont à éviter. Il s'agit d'annoncer le fil conducteur qui mène au commentaire afin de créer une cohérence logique dans la présentation.

Entretien

L'entretien permet d'aborder certains points qui n'ont pas été traités lors de la prise de parole en continu. Il s'agit d'un échange entre l'examineur et le candidat. Aussi, il est important de rappeler que les réponses aux questions posées doivent être développées et témoigner de la volonté du candidat à alimenter le débat. Cette partie de l'épreuve ne doit pas être négligée et mérite d'être préparée. Leur compétence à interagir étant évaluée,

les candidats doivent chercher à comprendre les questions posées et répondre de manière communicative.

Prononciation

L'accentuation des mots (ex: *development, economic*), la prononciation des voyelles (ex: *advantage, crisis, migrants*), l'intonation sont à travailler pour un grand nombre de candidats, même si dans l'ensemble la prononciation était de correcte et intelligible.

Langue

Les approximations lexicales basées sur un calque et les erreurs de base (**informations*) ont été lourdement sanctionnées.

Fluidité et débit

Cette épreuve étant une épreuve orale, la clarté et le dynamisme sont à prendre en considération. Les candidats dont le débit de parole était hésitant, marqué par des « hum », ont ainsi perdu des points. Parler à un débit normal (150 à 200 mots par minute) est à privilégier.

En conclusion, si l'ensemble des prestations était satisfaisant, donnant lieu à des notes parfois élevées, certains points, qui se sont révélés très discriminants, restent encore à améliorer.